

**Concours d'accès aux Instituts Supérieurs
Techniques de Santé, cycle master - session du 17 novembre
Master en pédagogie des sciences infirmières et techniques de santé**

Durée de l'épreuve écrite : 03 heures

INSTRUCTIONS AVANT DE REPONDRE AUX QUESTIONS

Les téléphones portables et les machines à calculer sont strictement interdits ;
Toute introduction de téléphone portable ou d'appareil électronique (tablette, calculette, Watch, etc.) ou de documents ou toute tentative
entraînera automatiquement l'exclusion du candidat ;
Tout candidat n'est autorisé à quitter la salle qu'après une demi-heure du début de l'épreuve ;
Vérifier que le polycopié de l'épreuve contient une épreuve, et le nombre total de questions est de cinquante, numérotées de 1 à 50 (verso) ;
Répondre sur la grille de réponses nominative et individuelle, en cochant la ou les cases correspondantes à la ou les bonnes réponses ;
Seuls les stylos à bille de couleur noire ou bleue sont autorisés ;
Le candidat doit cocher la réponse exacte sur la case correspondante de manière lisible sans déborder de la case prévue pour la réponse ;
Remettre la grille de réponses avec les copies contenant les questions de l'épreuve écrite, aux membres de la commission de : _____

Cochez-la ou les bonnes réponses :

Le système de formation a connu un tournant historique, notamment par la création des Instituts Supérieurs Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) ayant le statut d'établissement d'enseignement Supérieur ne rattachés aux universités, et ce, par l'instauration du système Licence-Master-Doctorat (LMD).

1. D'après la loi n° 01.00 portant organisation de l'enseignement supérieur, les attributions de la commission de coordination de l'enseignement supérieur sont :
 - ☐ a. Déterminer les critères de validation et d'accréditation des programmes des études
 - ☐ b. Déterminer les critères de validation des bénéficiaires des bourses des études ✓
 - ☐ c. Promouvoir la recherche scientifique et l'encouragement de l'excellence
 - ☐ d. Coordonner les critères d'admission et d'inscription des étudiants
2. Selon la loi 01.00, les établissements d'enseignement supérieur ne relevant pas des universités :
 - ☐ a. Sont créés sous forme d'écoles, d'instituts ou de centres.
 - ☐ b. Sont créés sous la tutelle de l'autorité gouvernementale dont relève l'établissement
 - ☐ c. Sont des institutions pluridisciplinaires offrant des diplômes et des formations dans divers domaines
 - ☐ d. Obéissent aux mêmes conditions législatives et réglementaires que celles qui s'appliquent à la création des universités
3. Actuellement, la formation en cycle de la licence au niveau des ISPITS se fait à travers :
 - ☐ a. Cinq filières comprenant 23 options dispensées au niveau de 7 instituts sièges et 16 annexes
 - ☐ b. Cinq filières comprenant 20 options dispensées au niveau de 10 instituts sièges et 16 annexes ✓
 - ☐ c. Cinq filières comprenant 18 options dispensées au niveau de 10 instituts sièges et 14 annexes
 - ☐ d. Cinq filières comprenant 24 options dispensées au niveau de 12 instituts sièges et 13 annexes
4. Dans le cadre de l'instauration du système LMD, les missions principales des ISPITS, selon le règlement ISPITS, sont :
 - ☐ a. Le développement et la diffusion du savoir, de la connaissance et de la culture
 - ☐ b. La formation initiale et la formation continue ✓
 - ☐ c. La recherche scientifique et technologique et la réalisation d'expertises
 - ☐ d. Toutes les propositions sont fausses
5. En application des dispositions du décret n° 2-13-658 portant création des ISPITS, une commission sera mise en place, de manière transitoire en attendant la mise en place du conseil d'établissement. Il s'agit de :
 - ☐ a. La commission des affaires académiques et pédagogiques ✓
 - ☐ b. La commission de recherche et de valorisation scientifique
 - ☐ c. La commission ad-hoc
 - ☐ d. Toutes les propositions sont fausses

1/6

Mohammed V, Rabat - Tél: +212 537 76 11 21/+212 537 76 90 01 - Fax: +212 537 76 90 01
Site: www.sante.gov.ma

6. Au niveau des ISPITS, le responsable de l'organisation, de la coordination et du suivi des programmes pédagogiques et académiques est :

- a. Le directeur général assisté par le secrétaire général
- ☒ b. Le directeur adjoint chargé des études
- c. Les enseignants chercheurs et les coordinateurs des options
- d. Les coordonnateurs des filières

7. Parmi les fonctions d'un coordinateur d'option au niveau de l'ISPITS, on trouve :

- a. Participer à l'enseignement théorique et pratique
- ☒ b. Suivre et évaluer l'état d'avancement du programme de formation de l'option
- c. Encadrer et coordonner l'enseignement/apprentissage et les évaluations des éléments de module
- d. Représenter l'option auprès des instances internes de l'ISPITS

8. Parmi les objectifs de la formation du Master en Pédagogie des Sciences Infirmières et Techniques de Santé, on trouve :

- a. Formation des formateurs
- ☒ b. Renforcement de l'encadrement pédagogique
- c. Transversalité disciplinaire
- d. Toutes les propositions sont fausses

L'enseignement et l'apprentissage sont des processus profondément liés, influencés par diverses théories et approches pédagogiques. Dans le cadre de l'évolution des pratiques éducatives, plusieurs courants de pensée, allant du behaviorisme au connectivisme, ont façonné notre compréhension de la manière dont les connaissances sont transmises et acquises. Ces théories mettent en lumière tant l'importance de l'enseignant que le rôle actif de l'apprenant dans la construction des savoirs.

9. Le modèle behavioriste met l'accent sur :

- a. L'acquisition des réflexes et d'automatismes
- b. La construction personnelle des connaissances
- c. La mémorisation de savoirs abstraits
- ☒ d. L'interaction entre les apprenants

10. Le conditionnement opérant a été développé par :

- a. Ivan Pavlov
- b. John Broadus Watson
- c. Burrhus Frédéric Skinner
- ☒ d. Albert Bandura

11. Selon le modèle socioconstructiviste, l'apprentissage se fait :

- a. De manière isolée
- b. En mémorisant des informations
- ☒ c. Par interaction sociale
- d. En suivant un guide strict

12. La théorie qui met en avant la mémoire et les stratégies mentales dans l'apprentissage, est le :

- a. Cognitivisme
- b. Behaviorisme
- c. Socioconstructivisme
- ☒ d. Connectivisme

13. La pédagogie par objectifs (PPO) est issue de quelle théorie ?

- ☒ a. Behavioriste
- b. Constructiviste
- c. Connectiviste
- d. Cognitiviste

14. Le modèle constructiviste accorde une importance particulière à :

- a. La mémorisation
- b. La transmission des savoirs
- c. L'autonomie de l'apprenant
- ☒ d. La correction immédiate des erreurs

L'ingénierie pédagogique est la fonction qui regroupe les différents processus conduits par un formateur pour construire le dispositif pédagogique nécessaire à la réalisation d'une action de formation.

15. L'ingénierie pédagogique, vise à :

- a. Créer des contenus éducatifs pour les apprenants
- b. Concevoir et organiser des situations d'apprentissage
- ☒ c. Mettre en œuvre les programmes de formation prévus
- d. Toutes les propositions sont fausses

6. Parmi les principales phases de l'ingénierie pédagogique, on trouve :

- a. L'évaluation des compétences des enseignants concernés
- ☒ b. L'analyser des besoins spécifiques des apprenants

- c. La validation des descriptifs de formation utilisés
- d. L'organisation et la planification des examens finaux
- 17. Parmi les principaux objectifs d'une activité de Brainstorming, on trouve :
 - a. Générer des idées
 - b. Résoudre des problèmes
 - c. Évaluer des connaissances
 - d. Synthétiser des informations
- 18. Qu'est-ce qu'un "Icebreaker" dans le cadre d'une formation ?
 - a. Un exercice pour faire un résumé rapide
 - b. Une activité pour créer une ambiance détendue
 - ☒ c. Une méthode utilisée pour faire des tests
 - d. Un support visuel utilisé pour l'enseignement
- 19. « Mettre en synergie les savoirs, les savoir-faire et les savoir être », il s'agit de :
 - a. Un objectif
 - b. Une compétence
 - c. Une capacité
 - d. Une attitude
- 20. La docimologie, c'est :
 - a. L'étude des méthodes d'enseignement
 - b. L'étude des pratiques d'évaluation et de notation
 - c. L'analyse des programmes de formation
 - d. L'évaluation des compétences des enseignants
- 21. L'objectif principal de la docimologie est :
 - a. Améliorer les méthodes pédagogiques
 - b. Garantir l'objectivité et la fiabilité des évaluations
 - c. Évaluer le niveau de difficulté des épreuves
 - d. Standardiser des référentielles de formation
- 22. Dans le cadre de la docimologie, on entend par « validité » d'un examen :
 - a. La capacité d'un examen à mesurer ce qu'il prétend mesurer
 - b. La cohérence des résultats obtenus par différents correcteurs qualifiés
 - c. La capacité de situer un étudiant dans l'ensemble d'une distribution
 - ☒ d. L'absence de biais dans l'évaluation

La simulation est une activité pédagogique qui repose sur une réflexion des enseignants concernant leurs cadres conceptuels théoriques de l'enseignement et de l'apprentissage. Cette technique paraît aujourd'hui incontournable dans les programmes de formation en sciences de la santé. Les activités de simulation sont considérées comme une aide structurée à la résolution de situations problèmes issues du contexte professionnel. Par ailleurs, diverses techniques de simulation se développent, avec d'autres innovations (informatique et serious-game, jeux de rôles...). Les raisons invoquées pour recourir à cette activité pédagogique sont de diverses natures mais concernent globalement : l'opportunité de développer des stratégies d'enseignement inspirées des pratiques pédagogiques actuelles, les conséquences des actions réalisées (coût et considérations éthiques), et la disponibilité des ressources pour apprendre (en particulier les situations rares)

- 23. Quels seront les objectifs pédagogiques visés par la simulation ?
 - a. Acquisition des compétences techniques
 - b. Prise de décision rapide et gestion des priorités
 - c. Travail en équipe et communication
 - ☒ d. Gestion du stress
- 24. Quels sont les types de compétences évaluées dans une simulation ?
 - a. Compétences théoriques uniquement
 - b. Compétences techniques et non techniques
 - c. Compétences techniques uniquement
 - d. Compétences comportementales uniquement
- 25. Quel est l'ordre correct des étapes d'une session de simulation pédagogique en santé ?
 - a. Mise en situation, Débriefing, Briefing
 - ☒ b. Briefing, Mise en situation, Débriefing
 - c. Débriefing, Mise en situation, Briefing
 - d. Briefing, Débriefing, Mise en situation
- 26. Quel est l'un des principes fondamentaux de la simulation en pédagogie ?
 - a. Apprentissage basé sur la mémoire
 - ☒ b. Apprentissage expérientiel
 - c. Apprentissage par lecture
 - d. Apprentissage individualisé

27. Quel courant pédagogique est associé à la simulation ?
 a. Humanisme
 b. Constructivisme
 c. Cognitivism
 d. Toutes les propositions sont fausses
28. Quel est l'objectif principal de la méthode du débriefing dans une simulation ?
 a. Aider les apprenants à analyser et synthétiser leurs actions
 b. Reprendre toutes les erreurs commises
 c. Donner des explications détaillées sur les tâches à réaliser
 d. Donner une note aux participants.
29. Quel est l'un des impacts principaux de la simulation sur les apprenants ?
 a. Réduire les besoins de formation clinique
 b. Améliorer la confiance en soi et la prise de décision
 c. Remplacer l'apprentissage théorique
 d. Limiter les erreurs médicales
30. Quel est le but principal de l'utilisation de la simulation dans l'enseignement ?
 a. Remplacer les stages cliniques
 b. Évaluer les compétences théoriques
 c. Permettre un apprentissage pratique sans risque pour les patients
 d. Mesurer la performance académique
31. Dans le cadre de la refonte du système national de santé marocain, l'axe de la mise à niveau de l'offre de soins est concrétisé à travers :
 a. La mise à niveau des établissements de soins d'urgences en matière d'infrastructures et des équipements, et leur dotation en ressources humaines qualifiées
 b. La mise à niveau des hôpitaux en matière d'infrastructures et des équipements biomédicaux et l'amélioration des conditions d'accueil
 c. La mise en place d'un système d'accréditation des établissements de santé, pour l'évaluation de la qualité de services de ces établissements, sur la base d'indicateurs et standards nationaux
 d. La mise en place d'un système de formation et l'instauration d'un dossier patient individuel
- L'Agence Marocaine du Sang et de ses Dérivés, est une agence nouvellement créée dans le cadre de l'instauration d'une bonne gouvernance du système national de santé :**
 a. Elle est créée par la loi n° 11.22 publiée en 2024
 b. Elle est créée par la loi n° 10.22 publiée en 2024
 c. Parmi ses missions, développer le stock de sang
 d. Parmi ses missions, garantir la disponibilité, la sécurité et la qualité de tous les produits dérivés de sang
- La loi-cadre n° 09.21 relative à la Protection Sociale, publiée en 2021, a défini 04 piliers de mise en œuvre, on en cite :**
 a. La généralisation de la couverture médicale obligatoire, en étendant l'accès à l'assurance maladie de base à 22 millions de bénéficiaires additionnels
 b. La généralisation des allocations familiales grâce au programme d'aide sociale directe, qui vise près de 7 millions d'enfants en âge de scolarité pour la fin 2025
 c. L'élargissement de la base d'adhérents au système de retraite pour toucher environ 5 millions de marocains parmi la population active n'ayant pas un droit à une pension, d'ici 2025
 d. La généralisation de l'accès à l'indemnité pour perte d'emploi à l'horizon 2030, pour toute personne ayant un emploi régulier
- On la loi-cadre n° 06.22, le système national de santé :**
 a. Est composé de l'ensemble des institutions, des organisations, des actions et des ressources humaines y affectées intervenant dans le domaine de la protection sociale, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, au niveau régional
 b. Est l'ensemble des institutions, des organisations, des actions et des ressources y affectées intervenant dans le domaine de la protection de la santé, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, aux niveaux national et régional et qui sont organisés pour la réalisation des objectifs de la santé
 c. Comporte, l'ensemble des infrastructures sanitaires relevant des secteurs publics et toutes autres installations de santé ainsi que les moyens mis en œuvre pour la fourniture des soins et des prestations de santé
 d. Comporte, outre les ressources humaines, l'ensemble des infrastructures sanitaires relevant des secteurs public et privé et toutes autres installations de santé, fixes ou mobiles, ainsi que les moyens mis en œuvre pour la dispensation des soins et des prestations de santé.
- Les objectifs de l'intervention de l'Etat en matière de santé, selon la loi-cadre n° 06.22, on cite :**
 a. Asseoir la territorialisation de l'offre de soins dans le secteur public et améliorer sa gouvernance à travers la création d'agences sanitaires territoriales
 b. Développer et perfectionner les moyens de détection et de prévention contre le cancer
 c. Garantir une répartition équilibrée et équitable de l'offre de soins sur l'ensemble du territoire national
 d. Valoriser et mettre à niveau les ressources humaines travaillant dans le domaine de la santé à travers la mise en place du partenariat, de coopération et de complémentarité entre les secteurs public et privé

36. Les établissements de santé selon la loi-cadre n° 06.22, sont définis comme suit :
- Les établissements de santé sont les divers établissements publics, organisés dans le but de contribuer à l'offre de soins
 - Les établissements de santé assurent, chacun selon son objet, des prestations de prévention, de diagnostic, de soins et de réadaptation, que ces prestations nécessitent ou non une hospitalisation au sein de l'établissement
 - Chaque établissement de santé est organisé pour assurer aux patients les conditions de sécurité sanitaire optimales possibles, et les accueillir dans des conditions adaptées à leur état de santé, y compris en cas d'urgence, et les diriger, le cas échéant, vers l'établissement de santé approprié
 - L'organisation et la gestion des établissements de santé relevant du secteur public, sont soumises aux dispositions législatives et réglementaires relatives à l'exercice de la médecine et des autres professions de santé
37. Selon la loi-cadre n° 06.22, l'organisation et la gestion des établissements de santé doivent obéir aux principes, normes et règles, dont :
- Les droits fondamentaux des personnes handicapées
 - Les normes de sécurité des usagers et des personnes qui y travaillent
 - Les règles de déontologie applicables à la médecine
 - Les règles d'hygiène et de salubrité et de bonne pratique clinique
38. Les Groupements Sanitaires Territoriaux (GST) :
- Sont des établissements publics dotés de la personnalité physique et morale
 - Sont composés des établissements sanitaires relevant du secteur public et privé
 - Ont pour mission la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans le domaine de la santé au niveau régional
 - Toutes les propositions sont fausses
39. Parmi les orientations stratégiques de la mise en place des GST, on cite :
- Répondre au nouveau modèle de gestion axée sur les résultats
 - Répondre aux recommandations du nouveau modèle de développement
 - Instaurer de la territorialisation de l'offre de soins dans le secteur privé et améliorer le rendement des ressources
 - Réguler de l'offre publique en termes de soins au niveau régional
40. Selon la loi n° 08.22, parmi les missions ou les champs d'intervention des GST, on cite :
- La santé des travailleurs
 - L'offre de soins en santé publique
 - Le soin
 - La recherche, l'expertise et l'innovation
41. Les projections démographiques désignent :
- L'évolution future des caractéristiques démographiques avec certitude.
 - L'évolution future sous le cours des paramètres de la dynamique de la population.
 - La détermination des effectifs futures d'une population en se basant sur des paramètres certains.
 - La simulation fondée sur des suppositions des futurs déterminants de la population.
42. Un processus est :
- Une succession d'événements dans le temps ou conjonction d'activités réalisées avec des moyens et des règles en vue d'atteindre un résultat.
 - Un enchaînement d'activités ayant pour objet de transformer une entité en produits ou services intermédiaires ou finis.
 - Une manière spécifique d'accomplir une activité.
 - Toutes les propositions sont fausses.
43. Le Système National d'Information Sanitaire (SNIS) permet de :
- Prendre des mesures adéquates au bon moment pour le bien-être de la population.
 - Avoir une base pour la surveillance épidémiologique dans le pays.
 - Intégrer les différents sous-systèmes pour renforcer uniquement l'organisation verticale et programmatique du secteur la santé.
 - Offrir une plateforme garantissant la supervision et l'évaluation continue des performances.
44. Parmi les missions de l'unité de soin on trouve :
- Mission de soins.
 - Mission de développement professionnel.
 - Mission économique et managériale.
 - Mission de surveillance épidémiologique.
45. Parmi les critères qui peuvent intervenir dans la gestion de l'unité de soins, on cite :
- Existence des outils et supports de gestion.
 - Personnel formé, motivé et engagé.
 - Existence d'un leadership.
 - Système d'organisation bien adapté.
46. Parmi les procédures de gestion de soins on trouve :
- La transmissions infirmières.
 - La planification des soins.
 - La démarche des soins.
 - Les protocoles et fiches techniques.
47. La planification est un processus :
- Continu.
 - Cyclique.
 - Interactif.
 - Rotatoire.

Wadifa Info

www.wadifa-info.com

Le sujet suivant à préparer

النموذج التالي للتحضير

**نموذج مباراة ولوج سلك الدكتوراه - جامعة مولاي
إسماعيل - القانون العام والقانون الخاص - دورة 02
نونبر 2019**

Modèle de concours d'accès au cycle du doctorat – Université
Moulay Ismaïl – Droit public et droit privé – 2 novembre 2019

www.wadifa-info.com/fr/modele-concours/666

Chaîne WhatsApp

قناة واتساب

المباريات الجديدة والنتائج كل يوم

Nouveaux concours et résultats chaque jour

www.wadifa-info.com/wa

Le site

الموقع

كل المباريات المفتوحة والنماذج مع التصحيح، مجاناً

Tous les concours ouverts et les sujets corrigés, gratuits

www.wadifa-info.com